

## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 05 JUIN 2024**

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 05 juin 2024, la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat est revenu sur la journée nationale d'investissement humain sur toute l'étendue du territoire national autour du nouveau concept inclusif « Setal Sunu Réew ».

Le Président de la République a félicité le Gouvernement, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, les populations, les élèves, les jeunes, les femmes, les autorités administratives, les élus et la communauté des acteurs du cadre de vie pour la mobilisation exceptionnelle et l'engagement remarquable notés partout lors de cette journée.

Il a demandé au Gouvernement et aux différentes parties prenantes de veiller à relever le défi de la pérennisation de la journée nationale de mobilisation citoyenne mensuelle qui doit occuper une place primordiale dans l'agenda institutionnel et social du Sénégal.

Le Chef de l'Etat a également saisi l'occasion pour magnifier la contribution des Sénégalaises et des Sénégalais, l'esprit de solidarité et l'engagement citoyen qui se sont manifestés lors de la journée nationale de lancement de « Setal Sunu Réew ». Il a insisté sur la nécessité de vivifier cet esprit de communion qui participe à la consolidation de la Nation.

Abordant la question de l'éducation nationale, le Président de la République a relevé que le PROJET de transformation systémique du Sénégal passe par le renouveau et le repositionnement stratégique de l'Ecole dans les valeurs et ambitions de notre société.

Le Chef de l'Etat a demandé l'évaluation du système éducatif dont les programmes sont en inadéquation avec les réalités nationales, les enjeux du numérique et les besoins de l'économie nationale. A cela s'ajoutent le phénomène de la déperdition scolaire, le manque d'infrastructures et le déficit d'enseignants face à des effectifs d'élèves sans cesse croissants.

Le Président de la République a appelé au renforcement du rôle et de la place de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Education et de la Formation (FASTEF), de l'UFR des Sciences de l'Education, de la Formation et du Sport (UFR SEFS) ainsi que des écoles nationales de formation d'instituteurs, en vue de l'amélioration continue de la qualité des enseignements.

Le Chef de l'Etat a aussi souligné l'urgence d'évaluer et de restructurer selon les orientations du PROJET, le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la

Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET), au regard de la nécessaire prise en compte des langues nationales, de la généralisation de l'enseignement de l'anglais dès l'élémentaire et de l'intégration continue et pragmatique des «Daaras» dans le système éducatif.

Dans la même lancée, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre d'accorder une attention particulière :

- au développement systémique du Numérique à l'école avec l'impératif d'accentuer la digitalisation intégrale du système éducatif ;
- à la planification, sur les cinq (5) prochaines années, des recrutements d'enseignants dans toutes les matières face aux besoins exprimés et aux postes budgétaires arbitrés ;
- à l'éradication des « abris provisoires » et à la mise en œuvre avec les Ministres concernés (Education nationale, Formation professionnelle, Urbanisme et Collectivités territoriales, Finances et Budget) d'un programme concerté de réalisation d'infrastructures scolaires adaptées et d'amélioration de l'environnement pédagogique dans toutes les Académies du pays.

Le Président de la République a également demandé au Premier Ministre d'engager une réflexion sur le financement durable et soutenable du système éducatif avec l'implication des Ministres concernés et de toute la communauté éducative.

Le Chef de l'Etat a aussi insisté sur l'urgence de réguler l'implantation, l'ouverture et le contrôle du fonctionnement des établissements scolaires privés qui exercent, sur autorisation de l'Etat, une mission de service public. Il a indiqué dans le même sens que les tarifications de la scolarité dans les établissements scolaires privés méritent une réglementation rigoureuse.

Par ailleurs, le Président de la République a invité le Ministre de l'Education nationale à veiller à la bonne organisation du Concours général.

Evoquant la mise en œuvre de la nouvelle politique sportive du Sénégal, le Chef de l'Etat a rappelé le rôle central que la jeunesse, frange importante de la population, doit jouer pour asseoir le développement du sport au Sénégal dans l'esprit d'une citoyenneté assumée.

Il a, dès lors, demandé au Gouvernement de prendre les mesures visant à renforcer la pratique du sport dans toutes les écoles et universités du Sénégal et à relancer les compétitions sportives scolaires et universitaires sur l'ensemble du territoire national.

Dans la même foulée, le Président de la République a indiqué la nécessité de redéfinir le cadre juridique global du Sport au Sénégal. A ce titre, il a invité le Ministre en charge des Sports à évaluer, quarante ans après son entrée en vigueur, la loi n° 84-59 du 23 mars 1984 portant Charte du Sport et à préparer un projet de loi consensuel codifiant le Sport national dans toutes ses dimensions : scolaire, universitaire, haute compétition, amateur, formation, encadrement et financement.

Le Président de la République a demandé au Premier Ministre de mettre en œuvre un cadre innovant et maîtrisé de financement des disciplines sportives et des hautes compétitions nationales et internationales.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre en charge des Sports de proposer, avant fin juillet 2024, sous la supervision du Premier Ministre, une nouvelle politique efficace et efficiente de construction, de réhabilitation, d'entretien et de gestion de toutes les infrastructures sportives du Sénégal.

Le Président de la République a, en outre, invité le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, à rénover le système de fonctionnement et de coordination des activités de Vacances (les « NAVETANES »), en cohérence avec la politique de promotion d'une citoyenneté active et constructive.

Il a aussi demandé au Ministre en charge des Sports de prendre les dispositions appropriées en rapport avec le Comité national Olympique et Sportif sénégalais (CNOSS), pour la bonne préparation de la participation du Sénégal aux Jeux Olympiques « Paris 2024 ».

Enfin, le Président de la République a demandé au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de rendre compte régulièrement du suivi de l'organisation au Sénégal, des Jeux Olympiques de la Jeunesse « Dakar 2026 ».

Dans sa communication au Conseil, le Premier Ministre a relevé la bonne dynamique impulsée par la journée nationale du « Setal Sunu Réew » en termes de mobilisation citoyenne, en rappelant la priorité à accorder au renouveau du service civique.

À cet égard, il compte, en relation avec le Gouvernement, mettre à profit les prochaines vacances scolaires pour ancrer cette dynamique, par la mobilisation de volontaires notamment dans la réhabilitation des écoles publiques, le reboisement et l'assainissement.

Le Premier Ministre a, ensuite, mis l'accent sur un ensemble d'initiatives à mettre en œuvre pour intégrer les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de propreté dans les politiques des départements ministériels, afin de conférer au Sénégal le label d'un pays propre.

Dans ce cadre, il a souligné la nécessité d'ancrer cette exigence notamment dans les hôpitaux, centres et postes de santé ainsi que dans les secteurs de l'éducation, du tourisme, de l'industrie, du commerce, de la restauration, du transport public et du secteur aéroportuaire.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, attiré l'attention des ministres concernés sur la vigilance à observer pour éviter toute rupture d'approvisionnement en médicaments essentiels. Il a aussi appelé à prendre toutes les dispositions nécessaires pour régulariser la situation des élèves en classe d'examens ne disposant pas de papiers d'état civil.

Le Premier Ministre a également évoqué la nécessité de résoudre la problématique de l'accès au logement dans les campus universitaires, au regard du nombre important d'étudiants recourant à la location auprès de privés.

Il a aussi relevé la priorité à accorder aux actions de réduction de la facture d'électricité des administrations publiques

Le Premier Ministre a ensuite fait part des préparatifs de sa Déclaration de Politique générale devant l'Assemblée nationale prévue au cours des prochaines semaines.

Il a, enfin, rendu compte de l'état d'avancement des travaux de la Commission ad hoc chargée du Contrôle et de la vérification des titres et occupations sur les anciennes et nouvelles dépendances du Domaine public maritime (DPM) dans la région de Dakar, dont le rapport sera remis au Président de la République dans les délais impartis.

#### **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :**

- Le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens a fait une communication sur les perturbations notées dans le convoi, par la compagnie nationale, des pèlerins aux Lieux saints de l'Islam ;
- Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la journée nationale « Setal Sunu Réew » tenue le 1<sup>er</sup> juin 2024 ;
- Le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat a fait le bilan de la saison touristique 2023-2024 et des perspectives de relance du secteur du tourisme.

#### **AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Matar SENE, titulaire d'un Master 2 en Gestion des Ressources humaines, est nommé Délégué général à la Protection sociale et à la Solidarité nationale en remplacement de Madame Aminata SOW ;
- Madame Amsatou Sow SIDIBE, professeure agrégée des Facultés de droit de classe exceptionnelle, est nommée Président du Comité sénégalais des Droits de l'homme, en remplacement de Maître Papa SENE ;
- Monsieur Papa Toby GAYE, ingénieur électronicien, précédemment Secrétaire général de la Société nationale d'électricité (SENELEC SA), est nommé Directeur général de la Société nationale d'électricité (SENELEC SA), en remplacement de Monsieur Papa Mademba BITEYE ;
- Monsieur Alioune GUEYE, expert-comptable, est nommé Directeur général de la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN Holding SA), en remplacement de Monsieur Adama DIALLO ;

- Monsieur Mouhamadou DIOP, ingénieur polytechnicien des ponts et chaussées, est nommé Directeur général de la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN Trading and Services SA), en remplacement de Monsieur El hadj Manar SALL ;
- Monsieur Jean Michel SENE, ingénieur électronicien et énergéticien spécialisé en instrumentation nucléaire est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise d'Electrification rurale (ASER), en remplacement de Monsieur Baba DIALLO ;
- Madame Mame Coumba NDIAYE, ingénieur statisticienne et économiste de l'énergie, est nommée Directeur général de l'Agence pour l'Economie et la Maitrise d'Énergie (AEME), en remplacement de Monsieur Saër DIOP ;
- Monsieur Mor BAKHOUM, maître de conférence assimilé en droit de la concurrence, est nommé Secrétaire technique du Conseil national de Suivi du Contenu Local au Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines ;
- Monsieur Amadou GUEYE, ingénieur automobile, est nommé Directeur général de l'Agence de Promotion des sites industriels (APROSI), en remplacement de Monsieur Momath BA ;
- Madame Aïssatou DIALLO, ingénieur agro-industrielle, est nommée Coordonnateur du Programme national de Développement des Agropoles du Sénégal, en remplacement de Monsieur Djily LO ;
- Monsieur Justin CORREA, titulaire d'un Master 2 en Comptabilité et Finances, est nommé Directeur du Centre international du Commerce extérieur du Sénégal (CICES), en remplacement de Monsieur Salihou KEITA ;
- Madame Rougui Aladji SOW, titulaire d'un Master en Audit et Contrôle de gestion, est nommé Coordonnateur national du Programme de Modernisation et de Gestion des Marchés (PROMOGEM), en remplacement de Madame Yaye Fatou DIAGNE ;
- Monsieur Sambou BIAGUI, titulaire d'un Diplôme d'Études supérieures spécialisées en Communication événementielle et Planification stratégique, est nommé Directeur général de la Maison de la presse « Babacar TOURE », en remplacement de Monsieur Bara NDIAYE ;
- Madame Ndeye Fatou NDIAYE, ingénieur en Electronique et en Systèmes de Communication, est nommée Coordonnateur de l'Unité de Coordination et de Gestion du Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT), en remplacement de Monsieur Modou Mamoune NGOM ;
- Monsieur Aliou FALL, titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies en lettres modernes, est nommé Directeur de l'Alphabétisation et des Langues nationales, en remplacement de Madame Ndèye Name DIOUF ;

- Monsieur Abdoulaye NDIAYE, Docteur en droit, juriste-conseil, spécialisé en passation des marchés, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement au Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines ;
- Monsieur Aboubakry BOCOUM, Inspecteur du Trésor, est nommé Directeur de, l'Administration générale et de l'Équipement au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;
- Monsieur Al Hassane DIOP, Economiste, spécialiste en Gestion des Entreprises et de projets, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement au Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, en remplacement de Monsieur Abdoulaye NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre de la Formation Professionnelle,  
Porte-Parole du Gouvernement  
**Amadou Moustapha Njekk SARRE**